

Cérémonie à Villefranque

Le vendredi 7 juin 2024, à l'occasion du 80ème anniversaire du débarquement, en présence de M. ROSAY, sous-préfet de Bayonne, de M. BRU, député de la 6° circonscription des Pyrénées Atlantiques et membre de la commission de la défense nationale et des forces armées, du directeur de l'ONaCVG des Pyrénées-Atlantiques, notre président M. Camille JENVRIN, M. Gilles HAMMERER, M. Daniel RUAUD, porte-drapeau de la Légion d'honneur et douze porte-drapeaux, dont notre porte-drapeau Étienne BRÉMENT, ont participé à un hommage rendu à deux résistants de Villefranque, Pierre ARRETCHÉ et Michel PAGOLA, avec l'inauguration d'une stèle en leur honneur.



M. Camille JENVRIN aux côtés de M. BRU et de M. ROSAY



Notre porte-drapeau Étienne BRÉMENT



M. Daniel RUAUD et les porte-drapeaux de l'association des porte-drapeaux du Pays-Basque et Sud-Landes

ARRETCHÉ une famille dans la résistance

A Villefranque, les deux frères ARRETCHÉ, Jean-Baptiste et Pierre (Première photo) ont eu à affronter de 1939 à 1944, avec leurs 5 fils, Arnaud, Joseph, Robert, Albert et Ferdinand, toutes les options qui ont marqué les 5 années de guerre et d'occupation : passages vers l'Espagne, évasion individuelle vers l'Espagne, arrestation, déportation, engagements dans les troupes combattantes, engagements dans les maquis.

Les deux frères sont morts en déportation, un fils est mort en Allemagne, un fils est parti travailler pour le Service du Travail Obligatoire en Pologne, 3 sont passés en Espagne et ont rejoint les forces françaises combattantes.



De 1940 à la fin de 1942, la famille ARRETCHÉ assure les passages vers l'Espagne, à partir de la gare de Bayonne en passant par leur domicile à Villefranque (Garde-barrières, Passage à Niveau n°5) en suivant la voie ferrée, le train ralentissait sans s'arrêter et furtivement les passagers descendaient, après 800m de marche, il franchissait la Nive en barque au gué de Bellegarde, pour rejoindre une auberge 1 km en face sauf si une lampe était allumée indiquant un danger. Les passages avaient lieu dans la nuit du samedi au dimanche. L'itinéraire se dirigeait ensuite vers Larressore, le haut d'Espelette, la chapelle d'Ainhoa pour atteindre la frontière à Dancharia.

Pierre ARRETCHÉ, dit Jean Pierre est né le 16 juillet 1892 à Lecumberry. Incorporé au 144ème d'infanterie le 11 novembre 1916 et plusieurs fois blessé, il est titulaire de la croix de guerre 14-18 avec 3 étoiles de bronze, de la médaille militaire (8/11/1929).

Il est arrêté le 19 juillet 1943, en compagnie de Michel PAGOLA (photo en béret) son voisin. Ils seront déportés et exécutés en Allemagne. Pierre est reconnu mort pour la France, en déportation.



Le 8 mai 1960, à Villefranque devant le drapeau de l'association unique des anciens combattants de Villefranque, encadré par l'emblème des mutilés des yeux de guerre et celui des combattants volontaires, le colonel Arthur Lucien LEVERT, président de l'association unique des anciens combattants de Villefranque, commandeur de la légion d'honneur, remet à Mme Gracieuse ARRETCHÉ, la veuve de Pierre ARRETCHÉ, les décorations accordées par la France reconnaissante.



« Est nommé dans l'ordre national de la légion d'honneur à titre posthume, ARRETCHÉ Pierre Jean, sous-lieutenant, magnifique patriote, membre des forces françaises combattantes arrêté pour fait de résistance le 18 juillet 1943, a été interné jusqu'au 30 octobre 1943, puis déporté dans les camps de concentration où il est mort glorieusement pour la France le 30 mai 1944.

Le président de la République,
Signé Charles de Gaulle. »



Cette nomination comporte l'attribution de la croix de guerre 39-45 avec palme et de la médaille de la résistance.

Les noms de Pierre ARRETCHÉ, de son fils Robert, et celui de Michel PAGOLA sont inscrits sur le monument aux morts de Villefranque. La stèle en hommage à Pierre ARRETCHÉ et Michel PAGOLA se situe à deux pas des écoles primaires de Villefranque, dominant la Nive et le chemin de halage emprunté par les résistants.